



DLAL FEAMPA - 2021-2027

GALPA

Îles et Estuaires Charentais

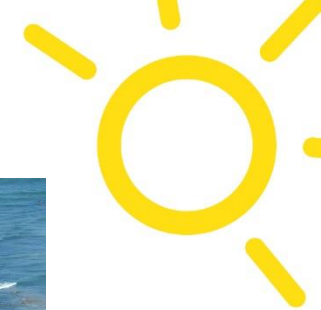
14 juin 2024

**Ronce-les-Bains
Station IFREMER**

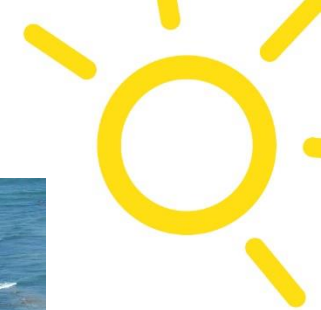


Ordre du jour

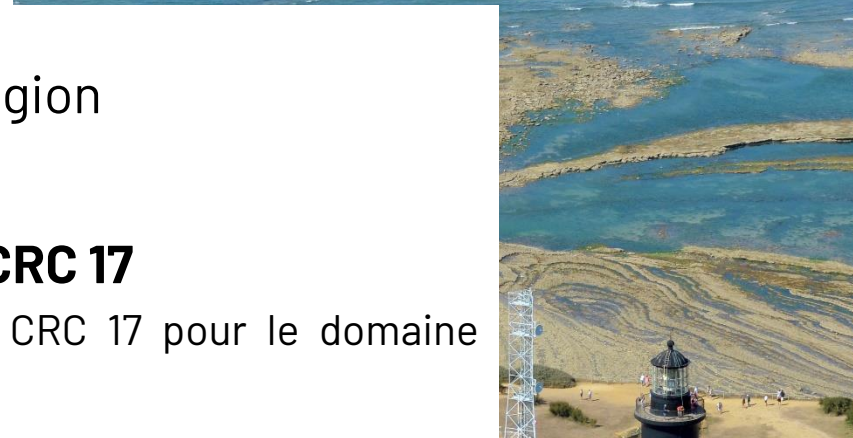
- Modification nominative du comité GALPA
- Point d'avancement sur les dossiers sélectionnés et la consommation de la maquette financière
- Étude des projets soumis à la sélection du GALPA : 2 projets
- Informations relatives au réseau des GALPA
- Suite et calendrier
- Visite de la station IFREMER



Composition GALPA



- 1 modification nominative → Notification à la Région
- Changement de représentant pour la structure **CRC 17**
 - Anaïs SALZARD remplace Charlotte RHONE pour le CRC 17 pour le domaine « pêche et aquaculture ».



→ Validation de cette modification

En construction

Soumis à la
sélection

Sélectionné - En
attente de dépôt

En cours
d'instruction

En cours de
conventionnement

Port Coti
Circuit découverte

TMC / ADEI
Chaine de broyage

CAPENA
ORION

CARA
Escale Figaro

ACRIMA
OPTIMAR
CP Septembre

GQ HMO
Festival Huitres
CP Septembre

CRC 17
OTA
CP Septembre

SRST
Chantier naval et espace
muséal
CP du 25/03/2024

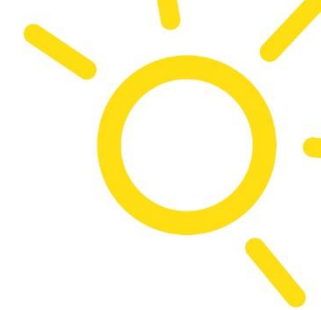
CARA
Vidéo métiers et
paysages
CP du 13/05/2023

GALPA du
14/06/24

GALPA du
16/02/24

GALPA du
20/10/23

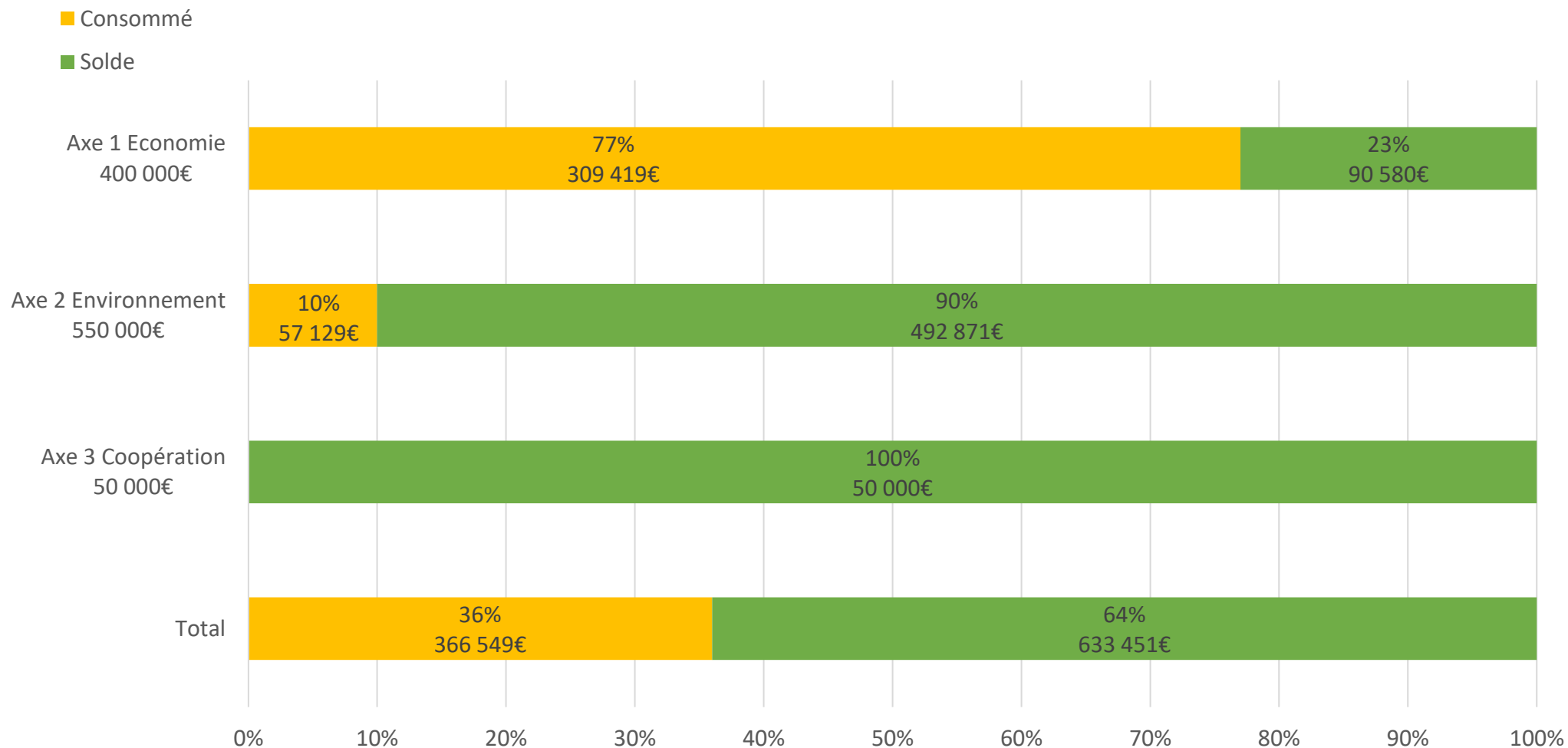
Consommation maquette



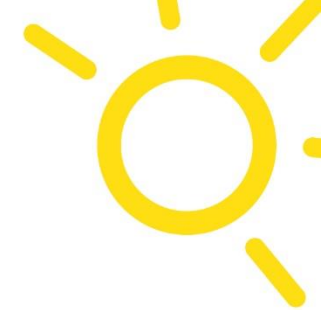
	Comité 1 20/10/2023	% de conso FA	Comité 2 16/02/2024	% de conso FA	TOTAL	% Conso
FA 1 - ÉCONOMIE (400 000€)	141 162,41€	35%	168 257,37€	42%	309 419,78€	77%
FA 2 - ENVIRONNEMENT (550 000€)	57 129,11€	10%	0€	0%	57 129,11€	10%
FA 3 - COOPÉRATION (50 000€)	0€	0%	0€	0%	0€	0%
TOTAL sur ensemble de la maquette (1 000 000€)	198 291,52€	20% de la maquette	168 257,37€	17% de la maquette	366 549,35€	36%

- Suite à certains dépôts de dossier évolution de la maquette engagée. Variation entre le montant prévisionnel et le montant déposé.
- Variation de 7 134,03€ au global sur la maquette

Taux de consommation avant sélection du 14/06/2024



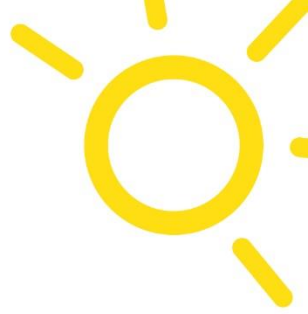
Avancement des projets



Projets proposés à la sélection le 14/06/2024

- 2 projets proposés - 137 259,24€ - 14% de la maquette
- Projets étudiés dans le cadre du comité technique du 24 mai 2024
 - Membres techniques des filières P&A et des collectivités
 - Débat autour des projets
 - Notation du porteur de projet et des membres cotech
 - Proposition de cette notation au membres GALPA
- Montage des dossiers complets en suivant
- Passage en CP à en novembre si dépôt des dossiers avant le 5/08 sinon CP de mars 2025

Étude des projets soumis à la sélection du GALPA



Projets soumis au vote du comité GALPA

Axe 1 - Dynamique économique des filières pêche et aquaculture

Dynamiser une filière d'économie circulaire - du déchet à la ressource

Accompagner durablement les productions et valoriser l'identité maritime du territoire

Commune de Saint-Pierre-d'Oléron - Confortation et amélioration par la réhabilitation et/ou reconstruction à l'identique des appontements délabrés du site de Fort-Royer

Axe 2 - Qualité environnementale des filières pêche et aquaculture

Accroître la résilience et l'adaptation des filières face aux effets du changement climatique

CAPENA - *AROSE - Aquaculture conseRvatrice d'OStrea Edulis en Charente-Maritime : pour le rétablissement d'une ressource patrimoniale et de son exploitation *

Projets non éligibles

Université La Rochelle - POLYMAR (CT du projet ; autofinancement)

Projets abandonnés

AGM / ADEI - Local bateau école

En construction

Soumis à la
sélection

CAPENA
AROSE

*Com St Pierre
Appontement Fort
Royer*

Sélectionné - En
attente de dépôt

Port Coti
Circuit découverte

TMC / ADEI
Chaine de broyage

CAPENA
ORION

CARA
Escale Figaro

En cours
d'instruction

ACRIMA
OPTIMAR
CP Septembre

GQ HMO
Festival Huitres
CP Septembre

CRC 17
OTA
CP Septembre

En cours de
conventionnement

SRST
Chantier naval et espace
muséal
CP du 25/03/2024

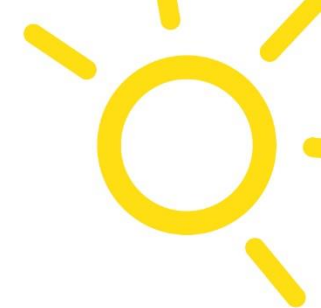
CARA
Vidéo métiers et
paysages
CP du 13/05/2023

GALPA du
14/06/24

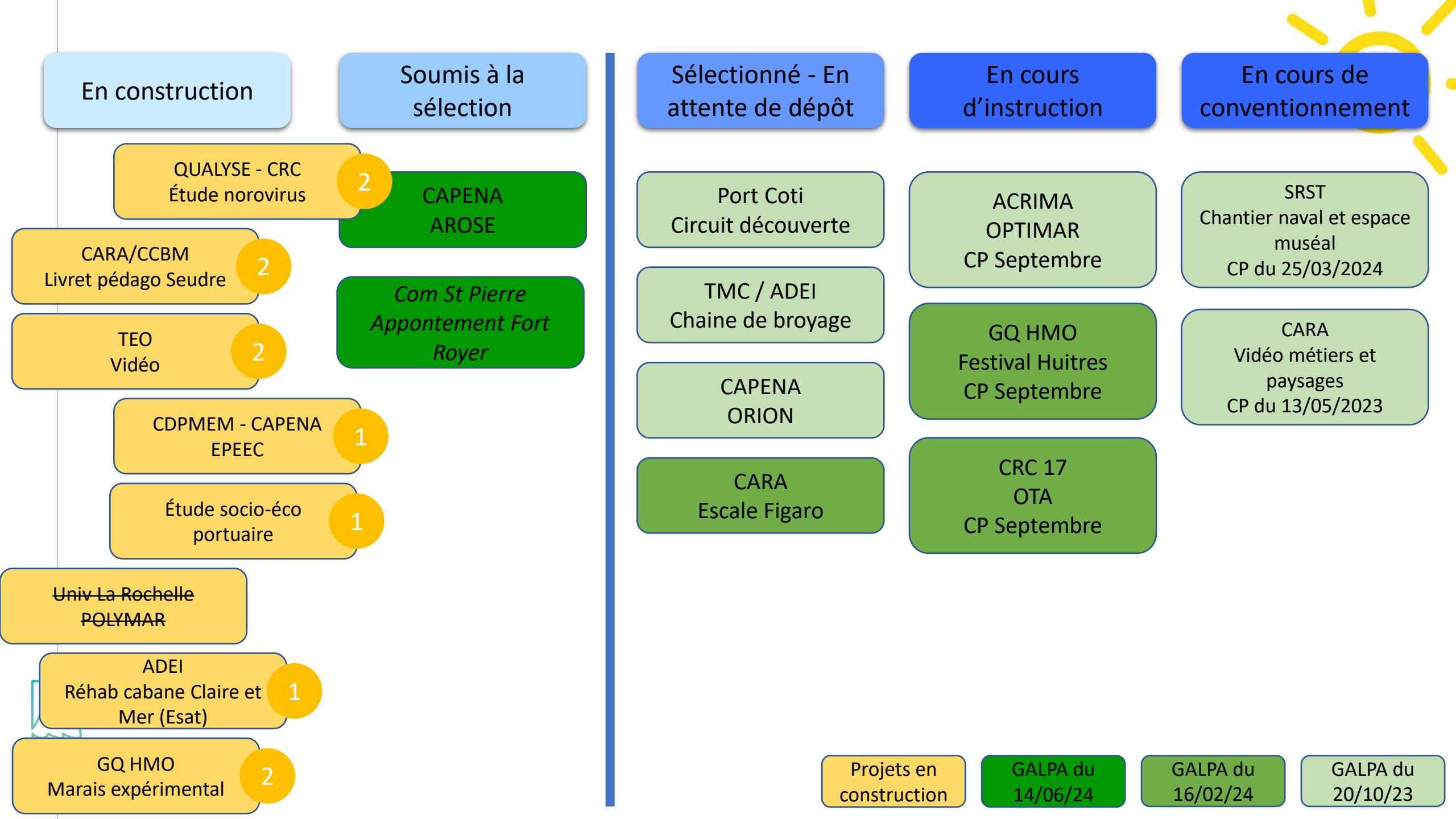
GALPA du
16/02/24

GALPA du
20/10/23

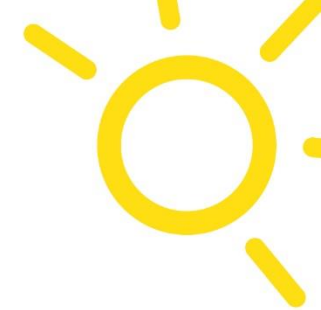
Consommation maquette



	Comité 1 20/10/2023	% de conso FA	Comité 2 16/02/2024	% de conso FA	Comité 3 14/06/24	% de conso FA	TOTAL	% conso
FA 1 - ÉCONOMIE (400 000€)	141 162,41€	35%	168 257,37€	42%	96 000€	24%	405 419,78€	101%
FA 2 - ENVIRONNEMENT (550 000€)	57 129,11€	10%	0€	0%	41 259,24€	8%	98 388,35€	18%
FA 3 - COOPÉRATION (50 000€)	0€	0%	0€	0%	0€	0%	0€	0% de la FA
TOTAL sur ensemble de la maquette (1 000 000€)	198 291,52€	20% de la maquette	168 257,37€	17% de la maquette	137 259,24€	14% de la maquette	503 808,13€	50% de la maquette



Stratégie de consommation



- Beaucoup de projets déposés dans la FA 1
- Si l'on souhaite sélectionner le dossier de Fort Royer il faut réaliser un transfert de maquette
- D'autres projets sont en construction, dont 3 identifiés sur la FA 1

*AROSE – Aquaculture conseRvatrice d’OStrea Edulis en Charente-Maritime : pour le rétablissement d’une ressource patrimoniale et de son exploitation *

IDENTIFICATION

Porteur de projet : **CAPENA - Centre pour l’Aquaculture, la Pêche et l’Environnement de Nouvelle-Aquitaine**

Siège social : **33 470 Gujan-Mestras**

Date dépôt fiche projet : **11/03/2024 - AR GALPA 11/03/2024**

Coût total IEC

103 148,10€ TTC

FEAMPA sollicité

41 259,24€
soit 40% du CT

% fiche / % maquette

7,5% / 4%

INSCRIPTION DANS LA STRATÉGIE

Fiche action : « **Qualité environnementale des filières pêche et aquaculture** »

Obj. opérationnel : **Accroître la résilience et l’adaptation des filières face aux effet du changement climatique**

Action : **Restaurer les habitats et préserver la biodiversité pour maintenir les services écosystémiques**

DESCRIPTION DU PROJET

Projet qui s’inscrit dans la dynamique de l’aquaculture conservatrice et qui s’intéresse aux huitrières d’huitres plates (*Ostrea Edulis*). Une espèce qui a quasiment disparue et qui représente un fort intérêt en termes notamment de services écosystémiques rendus et qui montre une bonne résistance aux perturbations liées au changement climatique.

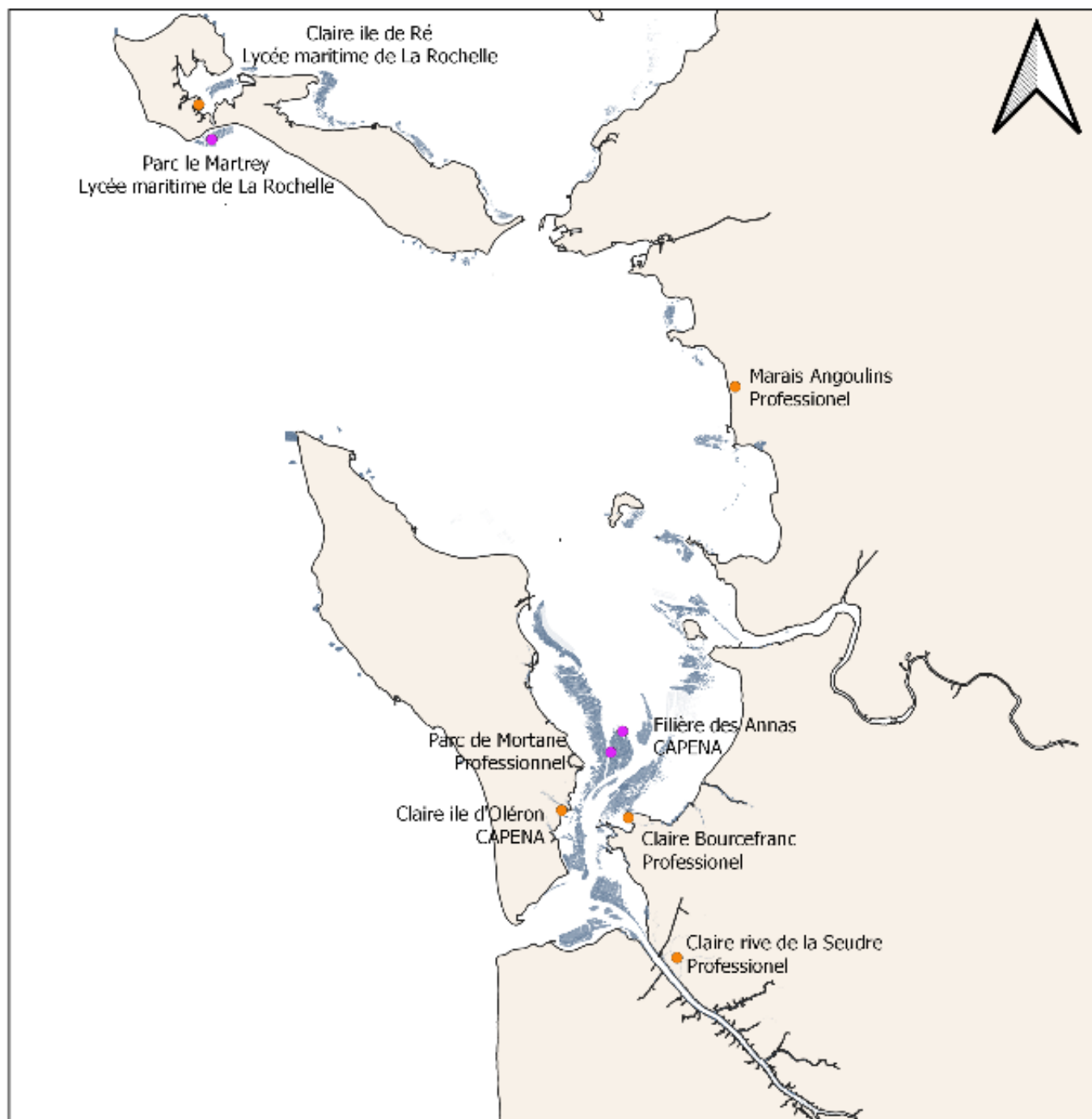
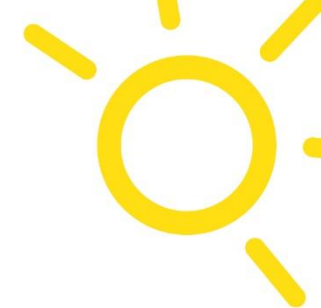
Ce projet vise d’une part à la restauration/conservation des huitres plates en Charente-Maritime via la maîtrise de son élevage en marais ou sur estran pour dans un second temps assurer une gestion raisonnée de son exploitation (pêche et conchyliculture).

3 actions en parallèle :

- Détermination des conditions zootechniques assurant la faisabilité d’un élevage d’huîtres plates en marais ou sur l’estran charentais. Ces tests expérimentaux seront menés à partir de naissain d’écloserie.
- Étude de la faisabilité d’un élevage à partir de naissains naturels charentais. Permettra de savoir si le captage naturel d’huître plate est possible et suffisant.
- Biosécurité des élevages : essais qui seront accompagnés par un suivi zoosanitaire afin de caractériser l’environnement d’un point de vue biosécurité vis-à-vis de deux parasites (*Marteilia refringens* et *Bonamia ostreae*).

Moyens sollicités pour le suivi terrain, les analyses scientifiques des résultats, achat de sondes pour les relevés des paramètres environnementaux, travaux de laboratoire (parasitologie marine).

Dossier mutualisé avec le GALPA de LRRRA. Nombreux partenaires pour la réalisation du projet dont lycée maritime et professionnel



Légende

- sites_marais AROSE
- sites_estran AROSE
- Concessions conchyliques



0 5 10 15 km



*AROSE – Aquaculture conseRvatrice d’OStrea Edulis en Charente-Maritime : pour le rétablissement d’une ressource patrimoniale et de son exploitation *

Calendrier de réalisation : 01/07/2024 à 31/08/2027

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Matériel (Sondes, casiers et cages)	34 516,58€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	41 259.24 €	40%
Prestation (Analyses et installation filières)	32 854,39€				
Déplacement	889,08€	Région (DLAL)	50%	41 259.24 €	40%
Achat divers (naissain, analyses, carburants)	9 695,70€	Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	82 518,48 €	80%
Frais de personnel (CAPENA)	22 091,86€	Autofinancement* minimum 20%	20 629.61 €		20%
Frais indirects (15% frais personnel)	3 313,78€				
TOTAL TTC TOTAL GALPA IEC	198 361,72€ 103 148,10€	TOTAL	103 148,10€		100%

Remarques relatives au plan de financement :

- Projet mutualisé avec le GALPA LRRRA
- Proratisation en fonction des points de prélèvement et des dépenses engagées sur chaque GALPA. 52% GALPA IEC et 48% GALPA LRRRA

* AROSE – Aquaculture conseRvatrice d'OStrea Edulis en Charente-Maritime : pour le rétablissement d'une ressource patrimoniale et de son exploitation *

Cotech

24/35

14/20

Porteur

24/35

14/20

- | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---|
| ☐ 6 | ☐ 6 | Caractère économie bleue durable du projet / 7pts |
| ☐ 3 | ☐ 3 | Capitalisation territoriale / 7pts |
| ☐ 1 | ☐ 1 | Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts |
| ☐ 12 | ☐ 11 | Plus value du DLAL / 14pts |
| ☐ 1 | ☐ 2 | Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts |
| ☐ 1 | ☐ 1 | Critères subsidiaires / 3pts |

Les + : Restauration d'un habitat ou d'une espèce inscrit dans la stratégie ; Aquaculture restauratrice, R&D, bonne association des professionnels, orga pro et partenaires scientifiques

Les - : Que P&A pas d'autres filières bleues ; Pas d'impact sur l'emploi ou la création d'entreprise même si le projet vise à une diversification des pros

Remarques comité technique en date du 24/05/2024 :

- Projet qui s'intègre dans la stratégie du GALPA IEC et qui vient répondre aux enjeux des filières pêche et aquaculture

Indicateurs de réalisation :

- Une cartographie des zones propices à l'élevage des huîtres plates.
- Un rapport d'expérimentation sur les résultats d'AROSE.
- 1ères réflexions, avec les pêcheurs et les conchyliculteurs, autour d'un modèle économique de l'aquaculture conservatrice de l'huître plate en Charente-Maritime.

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Attention équipement soutenu (sondes) en fonction du calcul de son amortissement sur la durée du projet

CONFORTATION ET AMÉLIORATION PAR LA RÉHABILITATION ET/OU RECONSTRUCTION A L'IDENTIQUE DES APPONTEMENTS DÉLABRES DU SITE DE FORT-ROYER

IDENTIFICATION	Coût total	FEAMPA sollicité	% fiche / % maquette
	240 000€ HT	96 000€ soit 40% du CT	24% / 9,6%

Porteur de projet : **Commune de Saint-Pierre-d’Oléron**
Siège social : **17 310 Saint Pierre d’Oléron**
Date dépôt fiche projet : **29/04/2024 - AR GALPA 29/04/2024**

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : **n°1 « Dynamique économique des filières pêche et aquaculture »**
Obj. opérationnel : **Ancrer la culture maritime et valoriser, améliorer la connaissance produits et la culture gastronomique**
Opération : **Ancrer la culture maritime et diffuser les informations sur les métiers maritimes**

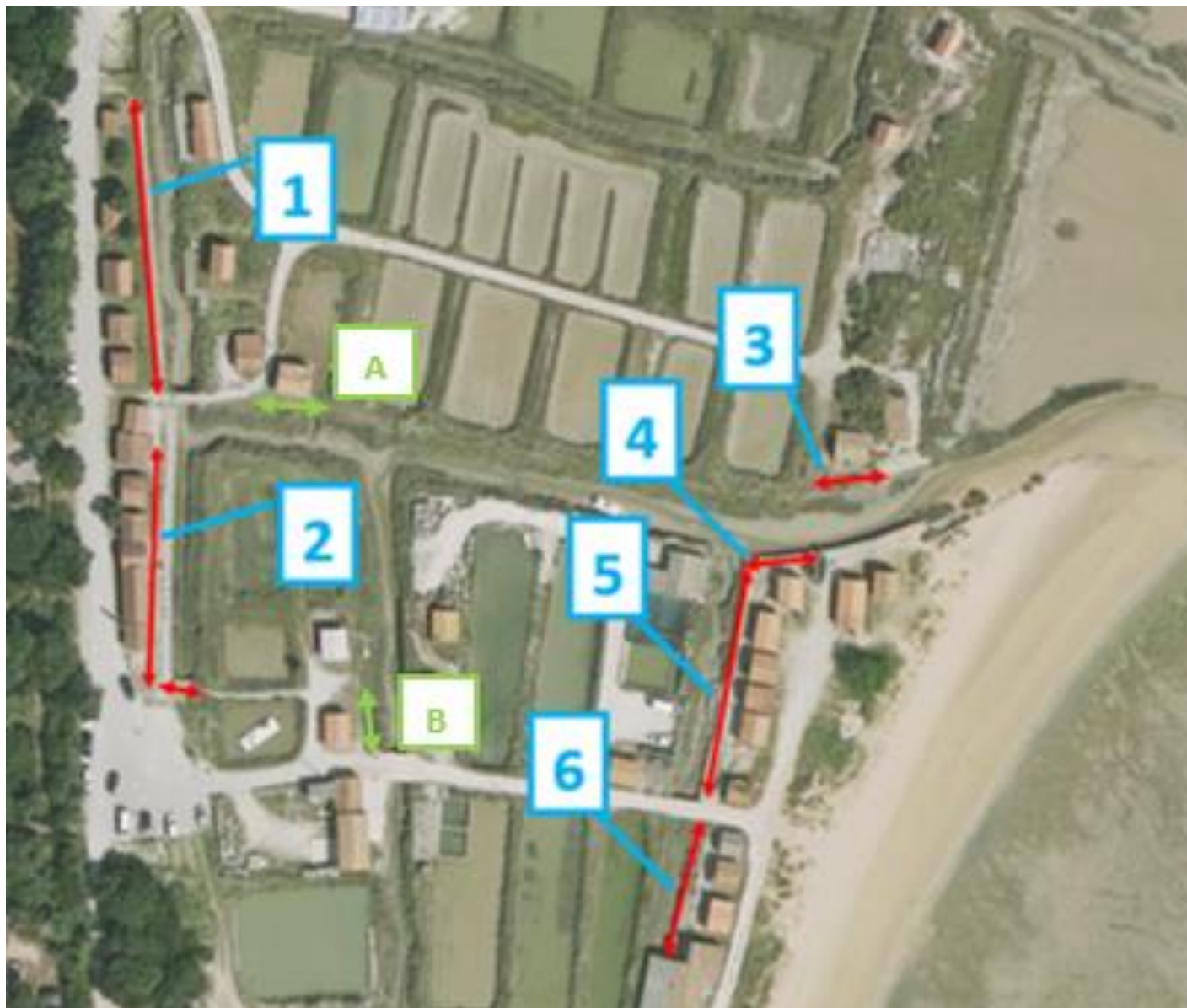
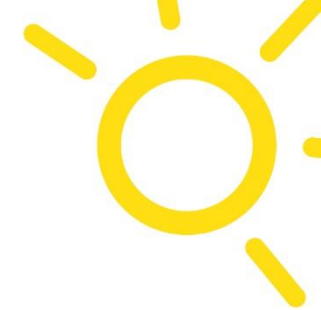
DESCRIPTION DU PROJET

Projet visant à la réhabilitation des appontements du site ostréicole de Fort Royer. Projet de travaux qui participe au projet plus global de la réhabilitation du village ostréicole de Fort Royer. On ne présente plus l’association qui depuis 30 ans œuvre pour promouvoir la culture maritime locale, l’ostréiculture et son environnement au sein de ce village en activité (9 professionnels et 25 000 visiteurs comptabilisés + visiteurs libres). Les appontements sont aujourd’hui fortement abimés et qui ne permettent plus des visites sécurisées.

La réhabilitation des appontements représente un réel enjeu pour le site, puisqu’ils sont la colonne vertébrale du site qui permet à la fois d’attirer de nouveaux professionnels mais aussi de faire perdurer la valorisation du patrimoine auprès des visiteurs. Ils encadrent le cheminement au sein de cet espace naturel remarquable. Le site de Fort-Royer n’est pas un village témoin, c’est un site qui vit à l’année.

Zone regroupant des intérêts économiques, environnementaux et sociaux, réaliser des travaux sur le site de Fort Royer nécessite une coordination entre de nombreux acteurs : la commune, l’association, les professionnels, la DREAL, les ABF, la réserve naturelle Moëze-Oléron.

Réhabilitation des appontements sur un linéaire de 196,50 mètres sur un total de 232 mètres du projet global. Réhabilitation à l’identique et sur des linéaires existants. Appontements composés de pieux, d’élément de structure et d’un platelage (essences de bois locales).



→ 196,50 mètres d'appontements (1 à 6) sur les 232 mètres du projet global

CONFORTATION ET AMÉLIORATION PAR LA RÉHABILITATION ET/OU RECONSTRUCTION A L'IDENTIQUE DES APPONTEMENTS DÉLABRES DU SITE DE FORT-ROYER

Calendrier de réalisation : 30/04/2024 au 30/06/2026

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Prestation de service (AMO, ingénierie) Travaux (appontements, quai)	20 000€ 220 000€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	96 000€	40%
		Région (DLAL)	50%	96 000€	40%
		Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	192 000€	80%
		Autofinancement minimum 20%	48 000€		20%
TOTAL TTC	240 000€	TOTAL	240 000€		100%

Remarques relatives au plan de financement :

- MAPA a réaliser

CONFORTATION ET AMÉLIORATION PAR LA RÉHABILITATION ET/OU RECONSTRUCTION A L'IDENTIQUE DES APPONTEMENTS DÉLABRES DU SITE DE FORT-ROYER

Cotech

- /35

- /20

Porteur

28/35

16/20

- | | | |
|----------------------------|--------------------------|--|
| ☐ 4 | ☐ 6 | Caractère économie bleue durable du projet / 7pts |
| ☐ | ☐ 5 | Capitalisation territoriale / 7pts |
| ☐ | ☐ 2 | Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts |
| ☐ | ☐ 10 | Plus value du DLAL / 14pts |
| ☐ | ☐ 2 | Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts |
| ☐ | ☐ 3 | Critères subsidiaires / 3pts |

Les + : Projet structurant pour la valorisation du site (colonne vertébrale).

Les - : Projet qui ne comporte pas d'aspect innovant en tant que tel et qui n'a pas d'impact direct sur la création ou le maintien des emplois.

Remarques comité technique en date du 24/05/2024 :

- Pas d'innovation dans ce projet, on remplace à l'identique, entretien courant
- Absence de plus value du DLAL
- Crainte de voir tous les projets de ce type être déposés au GALPA (ref Mornac)
- Projet qui participe à la valorisation d'un site touristique

→ Ne s'inscrit pas dans la stratégie → Projet éligible - Note éliminatoire

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de mètres linéaires d'appontements restaurés
- Pourcentage de continuité des cheminements piétons
- Suivi de la fréquentation dans un objectif de maintien de la fréquentation lors des visites, ateliers, etc.
- Enquête de satisfaction pour suivre la qualité de l'accueil

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Évolution favorable du dossier : portage transféré de l'association vers la commune.
- Les appontements devront permettre de desservir la majorité des cabanes réhabilitées.
- La Commune devra fournir un courrier d'engagement du renouvellement du sous-traité d'exploitation du DPM à l'association Fort Royer (fin du sous-traité actuel en 2025).
- Veiller au bon respect des règles de la commande publique.

Pourquoi le dossier vous est présenté ?

Le comité technique a émis un avis réservé sur ce dossier considérant qu'il ne s'inscrivait pas dans la stratégie locale
Critère éliminatoire.

L'avis de la RNAQ est favorable avec le **portage communal**.
Le projet est éligible au DLAL car il y a ce contexte de valorisation de la culture ostréicole
Contexte portuaire particulier - Site multi activités
FP déposée, AR GALPA émis le dossier doit être étudié.

Crainte d'ouvrir une boîte de pandore et d'avoir des dépôts de dossiers similaires visant à refaire tous les appontements des sites ostréicoles

Pour accompagner d'autre réhabilitation d'appontement il faudra que ce soit dans ce même contexte patrimonial et environnemental. Ce n'est pas un port ostréicole classique

Réhabilitation à l'identique / entretien courant

Réhabilitation à l'identique car site classé

Projet à caractère touristique

Activités d'éducation à l'environnement, préservation environnementale, valorisation culture maritime locale.
Accueil touriste mais pas que...

Projet non innovant, faible plus value DLAL. Concurrence entre projets

Autre projet plus impactant pour les filières en construction
Il n'y aura pas d'aide de l'Etat ni du département. Si le DLAL n'intervient pas financement communal et/ou intercommunal.
L'aide via fonds terrestres européens très incertain également

Ce n'est qu'un avis technique ! Le pouvoir de décision est bien au GALPA.

→ Élimination du dossier sur la base du critère éliminatoire

→ Si sélection transfert de maquette + notation

Quelle décision ?

- Vous décidez de voter le projet ?
 - Si projet soumis au vote transfert de maquette préalable
 - Oui - Projet validé + notation
 - Non - Projet refusé sur la base du critère éliminatoire
 - Avant de soumettre le projet au vote réalisation du vote du transfert de maquette
- Entre deux délicat - Difficile d'intervenir que sur une partie du marché car 1 lot global - contraintes administratives
- Si c'est la solution choisie, ajournement du dossier ce jour et dépôt d'un nouveau dossier avec un plan de financement autrement proposé et une partie bien identifiée sur laquelle le FEAMPA peut intervenir.
- Proposition d'une consultation écrite sur cette base ou un vote en octobre

Réseau National

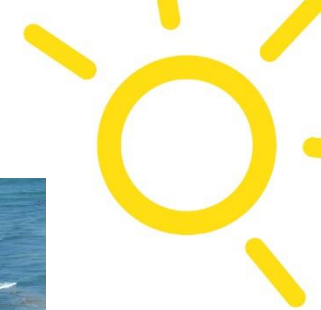


Rencontres Nationales DLAL FEAMPA les 2 et 3 juillet à Saint Malo

- Présentation de deux projets soutenus par le DLAL FEAMP
 - La Route des Saveurs maritimes - OT IOMN
 - Suivi de la qualité des eaux - CRC 17



Calendrier futur



- **6 septembre 2024** - Deadline réception fiche projet

20 septembre - Comité technique

- **11 octobre 2024** - GALPA (secteur CCBM) - Marennes MIS
Attention GAL l'après-midi certains d'entre vous seront toute la journée à Marennes

3 projets en construction (EPEEC + Norovirus + étude socio-économique)



Évènements 2024



Juin

20/23 - La Rochelle - Fête de la mer

20/21 - Lorient - Assises de la Pêche et des produits de la mer

Juillet

2/3 - Saint Malo - Rencontres nationales DLAL FEAMPA

Septembre

4/8 - Royan - Escale Solitaire du Figaro

Octobre

11/12 - Marennes - Festival HMO

Novembre

19/20 - Bordeaux - Assises de l'économie de la mer

